



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### [Conseil municipal du 4 mars 2025](#)

. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 11 février dernier a été adopté lors de la séance du 4 mars. Pour le consulter, [cliquez ici](#).  
. La liste des délibérations examinées lors du dernier Conseil Municipal du 4 mars est également consultable sur le site de la Commune, [en cliquant ici](#).  
Pour rappel, les modalités de publication des actes ont été modifiées par ordonnance de l'Etat (n°2021-1310 du 7 octobre 2021) et un décret (n°2021-1311 du même jour). Ces dispositions sont applicables depuis le 1er juillet 2022.

### [Réunion publique : désimperméabilisation des 3 places](#)

Une réunion publique sur le projet de la désimperméabilisation et renaturation des 3 places (place de la mairie, des 3 canons et du commerce) est organisée le **mercredi 12 mars prochain**, en présence du maître d'œuvre.

📍 Rendez-vous petite salle du Mitan, à partir de 18h30.

### [Déménagement de la Mairie](#)

Après plusieurs mois de travaux pour la réhabilitation de la mairie, les services administratifs vont pouvoir quitter les modulaires et réintégrer les locaux situés 2 place de la Mairie à la fin du mois de mars.

**Le déménagement 📦 se déroulera du lundi 24 mars après-midi au mercredi 26 mars après-midi.**

Ainsi, afin de permettre la bonne installation du service, l'accueil au public sera restreint :

🕒 Ouverture au public uniquement :

- le lundi 24 mars, matin, de 9h à 12h
- le jeudi 27 mars, matin, de 9h à 12h
- le vendredi 28 mars, toute la journée, de 9h à 12h et de 15h à 19h

🔒 La mairie sera donc fermée au public le lundi 24 mars après-midi, le mardi 25 et le mercredi 26 mars toute la journée 📵 En cas d'urgence seulement, vous pourrez contacter l'accueil de la mairie au 06.74.51.95.44.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

Nous vous informons également qu'à l'occasion de l'inauguration de la mairie, des visites libres des locaux seront possibles pour le public, le samedi 26 avril dans l'après-midi.

### [CCAS : vente d'objets au profit du Téléthon](#)

Dans le cadre des animations du CCAS, les résidents du foyer soleil proposent une vente d'objets décoratifs au profit du Téléthon qu'ils vont fabriquer.

Nous vous invitons [à cliquer ici](#) pour consulter l'affiche de présentation de cette opération, avec les modèles proposés. Le montant du sapin devrait avoisiner les 10 euros.

→ Renseignements auprès de Stéphanie au 06.46.83.79.25.

### [Journée des familles](#)

Dans le cadre du Réseau Parentalité, la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay et ses partenaires proposent la troisième édition de « la journée des familles », qui aura lieu le **samedi 29 mars 2025**, de 10h à 18h, à la salle Antonia à Chantonnay. L'objectif de cette journée est de passer un moment privilégié en famille ou entre amis au travers de jeux (de société, en bois ou des jeux vidéo), de la motricité, des briques LEGO® ou encore de la réalité virtuelle...

Ces activités seront en libre accès et s'adresse à tous les âges.

D'autres ateliers, sur réservation, seront également proposés. Les familles pourront, entre

autres, participer à des ateliers de sophrologie, de la médiation animale, des ateliers scientifiques ou créatifs, mais aussi à des groupes d'échanges entre parents.

📄 Informations complémentaires sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay [en cliquant ici](#).

### [Soirée numérique : les jeux-vidéo de mon ado 🎮](#)

Dans le cadre de l'accompagnement numérique proposé par la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, une soirée numérique aura lieu le **mardi 1er avril** prochain, à partir de 18h30, à la salle des associations de Saint Vincent Sterlanges. Cette soirée a pour thème « Les jeux-vidéo de mon ado » et aura pour but :

- Echange sur les jeux-vidéo utilisés, leur dangerosité et leur impact
- Le temps d'écran
- Les applications pour limiter le temps d'écran
- Les sigles « PEGI » qui conseil l'âge limite d'utilisation

Gratuit. Inscription conseillée auprès du Conseiller numérique, M. Maxime PONS, au 06.25.05.66.55.

## INFORMATIONS ASSOCIATIVES

### [Rythme Jazz Dance Bournezeau : vente de jus de raisin pétillant](#)

L'association Rythme Jazz Dance de Bournezeau vous informe qu'elle propose, à nouveau cette année, une vente de jus de raisin pétillant (sans alcool). Les commandes seront à retirer le 15 mars 2025 entre 11h à 12h au 13 rue des vignes à Bournezeau.

► Commandes possibles **jusqu'au 9 mars**, sur le [site helloasso en cliquant ici](#).

### [Les Amis de la bibliothèque](#)

L'association des Amis de la bibliothèque a le plaisir de vous inviter à son assemblée générale qui se tiendra à la Maison des associations le **samedi 15 mars 2025** à 10h30. La bibliothèque restera néanmoins ouverte cette matinée-là. Par ailleurs, l'association recherche des bénévoles. Si vous êtes intéressé l'AG est l'occasion idéale de découvrir les activités proposées, notamment par le biais du petit diaporama diffusé, c'est tellement varié qu'il y en aura forcément une qui vous plaira !

### [Société amicale des chasseurs de Bournezeau : faites la chasse aux déchets !](#)

L'association société amicale des chasseurs de Bournezeau vous informe qu'elle organise une opération de collecte des déchets "Faites la chasse aux déchets !" le **dimanche 16 mars 2025**.

Départ du parking de la salle du Mitan Vendéen, à 9h. Prévoir une tenue adéquate. L'association fournit gants, gilet, sacs...

→ Informations complémentaires et inscription au 06.24.58.30.99.

### [L'association de Gymnastique volontaire fête ses 50 ans](#)

**Le dimanche 27 avril 2025**, l'association soufflera ses 50 bougies 🎂. Une journée qui se prépare dans la simplicité et la convivialité. L'association souhaite rassembler un bon nombre de personnes pour partager ce demi-siècle d'existence. Depuis sa création, l'association s'est consacrée à promouvoir le bien-être, la santé et la convivialité à travers la pratique physique et sportive. Cet anniversaire est l'occasion de mettre en lumière le dynamisme de l'association et de remercier celles et ceux qui, au fil des années, ont contribué à son développement. Adhérents actuels, anciens licenciés, bénévoles, amis de l'association, venez célébrer avec nous cet événement. Au programme : un moment chaleureux pour échanger, partager des souvenirs, découvrir ou redécouvrir notre engagement pour le sport et le plaisir de nous retrouver. → Pour toute information, contactez-nous au 06.60.03.04.68 ou [gautron.anne@gmail.com](mailto:gautron.anne@gmail.com)  
**Pour l'organisation de cette journée, nous avons besoin de connaître le nombre de**

**présences.** Vous trouverez le coupon réponse à remplir, avant le 3 avril, dans l'invitation téléchargeable [en cliquant ici](#).  
L'équipe collégiale espère vous retrouver le 27 avril.

## POUR RAPPEL

### [Seniors au Pays de Chantonnay](#)

Nous vous rappelons que le CIAS du Pays de Chantonnay organise des activités à destination des plus de 60 ans : ateliers numériques, ciné-seniors, balades santé, ateliers vitalité, etc...

→ Retrouvez le programme complet des activités proposées en mars sur le site de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, [en cliquant ici](#).

### [Plateforme déchets verts](#)

Nous vous rappelons que l'apport de **tonte de pelouse à la plateforme de déchets verts de l'Oiselière est interdit** ☹ comme l'indique un panneau à l'entrée. *Pour rappel, comme nous vous l'indiquions dans une précédente lettre, la Préfecture veut bien tolérer notre plateforme à condition qu'il n'y ait plus de tonte de pelouse (problème de pollution et d'incendie).* Par ailleurs, la Commune n'a pas la compétence "déchet" et c'est pour rendre service aux citoyens que cette plateforme est préservée. Le risque encouru, c'est la fermeture de l'oiselière par la Préfecture ☹

☞ Plusieurs solutions sont possibles pour traiter vos déchets de pelouse :

- . **Gestion de la tonte à domicile** : mulching, tonte adaptée, paillis, compostage, etc...

Un article du SCOM, paru dans le [bulletin communal de janvier 2025](#) (pages 22-23), vous apporte des astuces pour limiter et traiter les déchets de pelouse.

- . **Dépôt à la déchetterie de Chantonnay** : vous pouvez apporter vos déchets verts à la déchetterie de Chantonnay qui, elle, est aux normes.

- . **Dépôt à l'unité de méthanisation** : l'unité de méthanisation sur le Vendéopôle de Bournezeau se propose de recevoir les tontes de pelouses le lundi de 15h à 18h et le vendredi de 9h30 à 12h. ☹ Les tontes de pelouse doivent être fraîches et sans déchets ☹

### [Lotissement communal "Le Haut Bois"](#)

🏠 **3 lots** sont disponibles à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

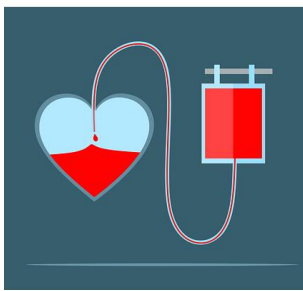
## Agenda



[08/03/2025 au 09/03/2025](#)

### [Spectacle "le complexe du pingouin 🐧"](#)

dans le cadre du festival "les petits détours" organisé par la Communauté de communes du Pays de Chantonnay



12/03/2025

**Collecte de sang**  
organisée par le Don du sang



12/03/2025

**Réunion publique**  
Venez découvrir le projet de désimperméabilisation et renaturation des 3 places



13/03/2025

**Repas du Club**  
organisé par l'association du Club de l'Amitié



16/03/2025

**Faites la chasse aux déchets !**  
opération organisée par l'association société amicale des chasseurs de Bournezeau



12/04/2025 au 13/04/2025

**Course de côte**  
organisée par l'association Bournezeau Sports Mécaniques

### **Rendez-vous avec Madame le Maire**

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

**Mairie de Bournezeau**  
**1 bis place des Papillons**  
**(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)**  
**85480 Bournezeau**  
☎ : 02 51 40 71 29 ✉ [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

*Horaires d'ouverture de la mairie :*

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

🌐 Site internet : <http://bournezeau.fr>